

PAROISSE DE MONTBENOÎT – GILLEY

Vendredi 26 novembre 2020

Chers paroissiens, chers amis,

A la suite de la déclaration du Premier ministre faite ce jour, la Conférence des évêques de France a publié le communiqué que vous pouvez lire ci-dessous. Nous nous associons bien sûr à cette protestation. Je ne pense pas que l'on puisse parler de « reprise des cultes » avec une participation de fidèles limitée à 30 personnes, quelle que soit la grandeur de l'église. C'est une mesure injuste et absurde.

En ce qui concerne notre paroisse, voici les décisions prises pour samedi 28 et dimanche 29 novembre, premier dimanche de l'Avent :

- Messe à **Lièvremon** samedi 28 à 18h30
- Messe à **La Chaux** dimanche 29 à 10h30

Vous devinez bien que la question délicate concerne la limite des 30 personnes. Mgr Eric Aumônier, évêque de Versailles, écrit aujourd'hui à ses diocésains que « **l'Eglise ne peut s'engager dans une sélection de fidèles 'autorisés' à participer à la messe.** » Nous ne nous sentons pas davantage autorisés à 'choisir' trente personnes parmi vous ! Le critère retenu sera donc celui de l'heure d'arrivée : entreront dans l'église les trente premiers. C'est un critère certes contestable mais qui est le moins injuste. On aurait pu imaginer la participation à la Messe avec des inscriptions préalables mais ce serait, me semble-t-il, fausser le sens de l'Eucharistie.

Cela étant posé, ne vous dites pas que vous ne viendrez pas pour laisser la place aux autres. C'est un raisonnement que beaucoup ont tenu pendant le déconfinement et, moyennant quoi, nos églises étaient loin d'atteindre le nombre de personnes autorisées.

Chers paroissiens, la décision prise par les autorités à propos des cultes risque de créer des divisions, y compris parmi les chrétiens. Restons calmes et pacifiques, même si nous sommes en désaccord avec les mesures retenues et nous pouvons légitimement l'être.

Nous vous assurons de notre dévouement et de notre prière : que le Seigneur veille sur nous et qu'Il nous inspire des sentiments de paix en ces temps troublés. Nous entrons dans le temps de l'Avent : tournons-nous vers le Christ, Prince de la paix,

P. Jean-François Baudoz, curé
Sylviane Henriot, Déléguée pastorale

Jauge à 30 personnes ce dimanche : une mesure qui demeure irréaliste et inapplicable

Publié le 26 novembre 2020



C'est avec regret que la [Conférence des évêques de France](#) (CEF) apprend que la jauge de 30 personnes par lieu de culte pour les célébrations est maintenue pour ce dimanche. Après l'appel du Président de la République à l'issue de son discours du mardi 24 novembre, elle attendait une rectification de cette mesure et la mise en place d'une « jauge réaliste » dès ce 28 novembre. Il n'en est rien !

Le Premier ministre explique sa fermeté par la situation épidémiologique ; néanmoins les protocoles présentés par les différentes religions auraient pu permettre des décisions plus facilement applicables et équitables.

La CEF s'interroge sur les véritables critères utilisés par le gouvernement pour fixer les conditions de ce confinement. Certes les cultes ne sont pas des commerces mais traiter ainsi les religions, c'est considérer comme accessoire la foi de millions de croyants. C'est une grave erreur pour notre société tout entière.

Le Premier ministre s'est engagé à ouvrir la discussion sans attendre pour permettre dès que possible une jauge proportionnée à la taille des édifices. La [Conférence des évêques de France](#) réclame une véritable concertation plus efficace pour aboutir à un accord. Dans ce contexte elle se réserve toujours la possibilité d'utiliser les moyens de droit appropriés.

La [Conférence des évêques de France](#) réaffirme l'engagement plein et entier des catholiques dans la lutte contre cette épidémie et leur volonté de servir au plus grand bien de notre société.
